

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2023

**DELIBERATION N°CP2023-
02/5/28
DOSSIER N°5568**

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Eric BODEAU
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Catherine DEFEMME à Thierry GAILLARD
Hélène FAIVRE à Laurent DAULNY
Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Jérémy SAUTY à Valérie SIMONET
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : Mme Valérie SIMONET

OBJET : SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DES CUMA



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération du Conseil Départemental N°CD2018-12/5/13 du 14 décembre 2018 adoptant le règlement intitulé "Soutien aux investissements des CUMA" modifiée par délibération du Conseil*

Départementale du 26 juin 2020,
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2023-02/5/28 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CP - Ressources humaines et Développement durable,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Décide d'accorder, au titre de la programmation 2023, la subvention mentionnée dans le tableau ci-après :

Nom CUMA	Commune CUMA	Canton	Matériels	Montant total présenté (HT)	Montant total éligible (HT)	Taux d'aide	Montant d'aide attribué
CUMA de Feyneraud	Evaux Les Bains	Evaux Les Bains	Pulvérisateur	27 500,00 €	23 500,00 €	20 %	4 700,00 €
TOTAL							4 700,00 €

- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision,

- Dit que la somme nécessaire sera imputée au Budget départemental au Chapitre 204 Article 20421 Fonction 6312.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET